Cabinet dentaire du Dr SPEISSER
Chirurgien-Dentiste à Molsheim (67) près de Strasbourg
7 rue des Vosges 67120 MOLSHEIM
Tel. : +33 3 88 38 11 29
dr-speisser-jean-michel.chirurgiens-dentistes.fr

Les bijoux dentaires

Les bijoux dentaires sont des bijoux collés sur la face visible de la dent.

Les bijoux dentaires, souvent fabriqués en strass, se posent avec une colle dentaire biocompatible, la même que celle utilisée pour coller les bagues orthodontiques.

La pose doit se faire de préférence chez un dentiste.

Elle n'est pas prise en charge par l'Assurance Maladie.

> La pose de bijoux dentaires est une procédure purement esthétique.

MISE EN PLACE

Afin d'éviter des complications ultérieures, la mise en place de ce type de bijou doit se faire dans le strict respect des règles d'hygiène et d'asepsie :

- Port de gants et d'un masque pour l'opérateur.
- Désinfection du bijou.
- Emploi de matériel à usage unique ou stérilisé avec un autoclave (afin d'assurer une stérilisation parfaite).
- Utilisation d'un produit adapté pour le collage.

En aucun cas le bijou dentaire ne doit être incrusté dans la dent.

À SAVOIR

Après que l'on a enlevé le bijou, il est important de vérifier que des morceaux du produit de collage ne sont pas restés sur la dent.

APRÈS LA POSE

Pour que le bijou dentaire ne se décolle pas dans les jours suivants, il est conseillé de ne pas mâcher de chewing-gum et / ou des aliments collants. La durée de tenue du bijou varie selon les personnes. L'acidité de la salive joue un rôle important dans cette durée.

ATTENTION :
Dans le long terme, le frottement du bijou peut léser l'intérieur des lèvres. Par ailleurs le strass dentaire peut abîmer l'émail à l'endroit de la pose.